



L'exposition sur les paysages d'hiver à Saint-Médard est visible à la mairie

AGENDA

- **MERCREDI 7 FÉVRIER** à 11h à la biblio : Les tout-petits-lecteurs : l'alimentation.
- **MERCREDI 7 FÉVRIER** 20h, salle JJ Fontaine : Conseil municipal, ouvert au public.
- **SAMEDI 17 FÉVRIER** à 10h à la biblio : Lecture contée et signée : La poussière d'étoile
- **SAMEDI 17 FÉVRIER** à 10h - Salle JJ Fontaine : Forum cédants / repreneurs organisé par la CCVIA.
- **SAMEDI 17 FÉVRIER** à 10h - Salle AM Rivière : Stage de chant par Korason
- **SAMEDI 17 FÉVRIER** à 20h30 à la Tête d'Af-fiche : Théâtre "La Nostalgie des Blattes", par la Cie Mme Smith
- **DIMANCHE 18 FÉVRIER** à 10h - Salle AM Rivière : Stage d'impro par Korason
- **SAMEDI 24 FÉVRIER** à partir de 10h, salle JJ Fontaine : Assemblée générale des ACPG-CATM (Voir au verso)
- **DU SAMEDI 24 FÉVRIER AU SAMEDI 9 MARS**, salle AM Rivière : Théâtre par La Troupe se m'Art "Eva rêvait". (Voir au verso)
- **SAMEDI 24 FÉVRIER** à 20h à la Tête d'Affiche : Soirée Karaoké
- **SAMEDI 2 MARS** 19h30, salle des sports : Choucroute organisée par l'association des chasseurs. (Voir au verso)
- **SAMEDI 16 MARS** à 19h30 - salle des sports : Soirée grillades par les Saint-Médard de France

L'ÉCOLE RESTE À 4.5 JOURS



Chers parents d'élèves, dans le but de préparer la prochaine rentrée de septembre 2024, nous vous avons fait parvenir, par le biais des parents délégués, un questionnaire. Cette enquête avait pour but d'obtenir les préférences des familles concernant le rythme scolaire de leur(s) enfant(s). Comme vous le savez, nous sommes une des quelques communes à avoir pour le moment maintenu la semaine à 4,5 jours.

Au terme de l'enquête (80 familles ont répondu), la majorité d'entre vous (53%) préfère que nous restions avec nos 5 matinées actuelles en vue de garder un rythme régulier et prioriser un apprentissage plus facile le matin. La qualité et la diversité des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont également mises en avant.

4% n'ont pas de préférence, pouvant s'adapter à l'une ou l'autre des formules.

Enfin 43% des parents aurait aimé que l'école passe à 4 jours, permettant, selon eux, à leurs enfants de se reposer et/ou de faire des activités extra-scolaires le mercredi matin.

Nos enfants continueront donc sur leurs habitudes actuelles avec la semaine de 4,5 jours.

La prochaine étape pour notre école « L'Hermine » est la création de l'enseigne. Nous travaillons actuellement avec l'aide d'un artiste/artisan très proche de St Médard, et avons demandé aux enseignants de nous remonter les idées qui pourraient germer dans la tête de nos chères petites têtes blondes .

A tous, je souhaite de bonnes vacances d'hiver .

Karine GUIBAUDET, Conseillère déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

/// **EXPOSITION.** Une nouvelle exposition est installée en mairie. Le thème est "Paysages d'hiver à Saint-Médard". Les contributions (photos, tableaux, etc) de chacun sont les bienvenues.

/// **JOURNÉE CITOYENNE.** Prenez date ! La prochaine journée citoyenne aura lieu le samedi 27 avril 2024. Toute la journée, ou bien selon vos disponibilités, venez participez à quelques activités de peinture, fleurissement, nettoyage, réparation, etc.

/// **DEPISTAGE.** Optical Center viendra stationner son camion le mercredi 20 mars sur la place de l'église pour effectuer des dépistages (optique et audition) gratuits à la population. De 10h00 à 16h30, rendez-vous recommandé au 06.70.26.2314

/// **CODEVIA.** (Rappel) *Conseil de Développement du Val d'Ille-Aubigné.* Vous êtes intéressé(e)s par la vie locale, vous souhaitez échanger, débattre, imaginer collectivement des solutions à l'échelle de la Communauté de communes ? Le CODEVIA est fait pour vous. Clôture des inscriptions 26 février 2024. Information : www.valdille-aubigne.fr/codevia@valdille-aubigne.fr / 07.60.05.68.99

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

/// **AICA.** Tous les ans début mars, nous organisons une choucroute à la salle des sports à partir de 19h30 et une tombola généreuse. Le samedi 2 mars 2024, deux plats au choix : choucroute ou rôti de porc, pommes de terre, fromage, dessert. Diverses animations, soirée dansante. Tarifs : 20€ pour les adultes, 10€ pour les enfants de moins de 12 ans. Réservation : 07 48 11 35 25 / 06 07 71 36 29, avant le 15 février.



/// **LA TROUPE SE M'ART.** La Troupe joue "Éva Révait" de Yves Hirschfeld. Samedi 24, dimanche 25 février, vendredi 1er, dimanche 3, mardi 5, vendredi 8 et samedi 9 mars. Salle Anne-Marie Rivière, mardi, vendredi et samedi à 20h30 et dimanche à 14h30. Cette fois, pas de cocu, ni d'amant dans le placard, ni de portes qui claquent ! Mais un verrou qui reste obstinément fermé et révèle au grand jour les travers et ridicules, les désirs secrets et les embrouilles d'une famille monstrueuse et tendre, irrésistiblement drôle, émouvante... comme toutes les familles. Tarif : 6€, réservations au 07.69.56.96.84.

/// **ACPG/CATM.** L'assemblée générale des anciens combattants aura lieu le samedi 24 février 2024 à 10H00 salle J.J Fontaine: Cotisations / Accueil des nouveaux adhérents et notamment des citoyens de la paix / 10h30 : Assemblée générale suivie d'un repas

/// **ASSO 35 DES SMDF.** L'association 35 des Saint-Médard de France organise sa Soirée grillades le samedi 16 mars 2024 dans la salle des sports Octave Jus, 18€ adultes, 10€ jusqu'à 12 ans. Inscriptions auprès de Paul Pierrick : 06 81 57 69 12.

JOURNÉE DE L'INTERIM

Le Point Accueil Emploi de la CCVIA organise une journée de l'intérim le **jeudi 15 février 2024**, de 14h à 17h, salle du conseil - Mairie de St-Aubin-d'Aubigné. Avec la participation de :

- Agri intérim : agriculture, espaces verts, TP
- Agri insertion : agricole, paysage, marâchage
- Green intérim : paysage, travaux publics
- Samsic emploi Liffre : généraliste
- ERGOS : bâtiment, second oeuvre, TP, agro-alimentaire, transport, industrie, logistique
- Temporis : BTP
- Skorann : médico-social.

Gratuit et sans inscription - entrée libre (prévoir un CV)

Renseignements et informations 02 99 55 42 42

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : 10h00 à 12h00

02.99.55.23.53 - mairie@smdsi.fr

www.saint-medard-sur-ille.fr

ADRESSEZ VOS ARTICLES

Pour le prochain numéro avant le 22 février à communication@smdsi.fr ou dépôt en mairie.

L'obligation de tri des biodéchets au 1er janvier 2024 suscite de nombreuses interrogations. Depuis courant 2023, certains médias stipulent que le compostage est obligatoire pour tous, ou que les particuliers ont l'obligation de trier leurs biodéchets sous peine d'une amende. **Pourtant, ce n'est pas ce que dit la loi.**

L'OBLIGATION DE TRI DES BIO DECHETS : QUESAKO ? Il y a bel et bien une obligation mais celle-ci concerne les collectivités (le SMICTOM). Elles doivent proposer des solutions de tri à la source des biodéchets (proposer, pas imposer). **Depuis la rentrée scolaire 2023 la cantine de notre école tri les biodéchets. Ils sont récoltés par une tournée spéciale du Smictom.**

Néanmoins, la réduction des déchets doit être une priorité pour tous et le compostage (ou lombricompostage) est une solution réellement impactante et peu contraignante.

ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR. Si vous souhaitez acquérir un composteur, les ventes reprennent en mars, jusqu'à début juillet ! Sur réservation et destinées aux habitants du territoire Valcobreizh. Plusieurs modèles en bois sont proposés. Si vous souhaitez composter en intérieur, le SMICTOM propose également un lombricomposteur (plusieurs coloris, fourni avec les lombrics et une formation gratuite).

Pour obtenir un composteur, il faut réserver en ligne sur www.valcobreizh.fr. Pour le lombricomposteur, la réservation se fait par mail à prevention@valcobreizh.fr. Le planning des ventes, les tarifs et les modalités sont consultables sur www.valcobreizh.fr.



CONCEPTION : Gildas BOUREL, adjoint

RESPONSABLE PUBLICATION : Noël BOURNONVILLE, maire

IMPRESSION : Mairie de Saint-Médard-sur-Ille

Imprimé sur du papier recyclé